

## FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au Règlement REACH CE n° 1907/2006

Blue Menthol, Liquide contenant du Salicylate de nicotine, 20mg/ml

### SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

**Identificateur de produit:** Blue Menthol (Contenu:Nicotine Salicylate)  
**Autre identifiant:** Aucun

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

**Usages du produit:** For use in electronic cigarette devices

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

**Nom de l'entreprise:** Dinner Lady Fam Ltd  
**Adresse de l'entreprise:** GM House  
Wilkinson Way  
Blackburn  
BB1 2EH  
**Contact:** Regulatory Affairs  
**Adresse e-mail:** compliance@vapedinnerlady.com  
**Téléphone de l'entreprise:** +44 (0)1254 865915

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

**Numéro de téléphone en cas d'urgence:** +33 (0)145425959

### SECTION 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### **Classification du Règlement (CE) n°1272/2008**

**Classe et catégorie de danger:** Toxicité aiguë (par voie orale), catégories de danger 3  
Toxicité aiguë (par voie cutanée), catégories de danger 3  
H301, Toxique en cas d'ingestion.  
H311, Toxique par contact cutané.

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

##### **Classification du Règlement (CE) n°1272/2008**

**Mention d'avertissement:** Danger  
**Mention de danger:** H301, Toxique en cas d'ingestion.  
H311, Toxique par contact cutané.  
**Information complémentaire:** EUH208, Contient 4-hydroxy-2,5-diméthyl-3(2H)-furanone. Peut produire une réaction allergique.

## FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au Règlement REACH CE n° 1907/2006

Blue Menthol, Liquide contenant du Salicylate de nicotine, 20mg/ml

**Conseil de prudence** P264, Se laver les mains soigneusement après manipulation.  
P270, Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.  
P280, Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.  
P301/310, EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.  
P302/352, EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.  
P312, Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.  
P330, Rincer la bouche.  
P361, Enlever immédiatement les vêtements contaminés.  
P363, Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.  
P405, Garder sous clef.  
P501, Éliminer le contenu/réceptacle conformément à la réglementation locale/ site d'élimination approuvé.

**Pictogrammes**



### 2.3. Autres dangers

**Autres dangers** Aucun

## SECTION 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2. Mélanges

**Contenu:**

Nom	CAS	CE	N° de registre REACH	%	Classification du Règlement (CE) n°1272/2008
Nicotine Salicylate	29790-52-1	249-852-7		1-<5%	Acute Tox. 2-Acute Tox. 1-Acute Tox. 2-Aquatic Chronic 2; H300-H310-H330-H411,-
4-hydroxy-2,5-diméthyl-3(2H)-furanone	3658-77-3	222-908-8		<0.1%	Eye Irrit. 2-Skin Sens. 1A;H317-H319,-

**Substances présentant des limites d'exposition professionnelle en vertu des dispositions communautaires:**

## FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au Règlement REACH CE n° 1907/2006

Blue Menthol, Liquide contenant du Salicylate de nicotine, 20mg/ml

Nom	CAS	CE	N° de registre REACH	%	Classification du Règlement (CE) n°1272/2008
Propylène glycol	57-55-6	200-338-0		20-<50%	-;-,-
Glycérine végétale	56-81-5	200-289-5		20-<50%	-;-,-

**Substances persistantes, bioaccumulables et toxiques ou très persistantes et très bioaccumulables, au-delà de 0,1%:**

Non applicable

### SECTION 4: Premiers secours

#### 4.1. Description des premiers secours

- Inhalation:** Sortir du site d'exposition, se mettre à l'air frais, se reposer et consulter un médecin.
- Exposition des yeux:** Rincer immédiatement les yeux à l'eau pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si les symptômes persistent.
- Exposition de la peau:** EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
- Ingestion:** EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Toxique en cas d'ingestion.

Toxique par contact cutané.

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Non attendu, voir Section 4.1 pour plus d'informations.

### SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

Milieux compatibles: Dioxyde de carbone, Voie sèche, Mousse.

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, possible libération: Monoxyde de carbone, composés organiques non identifiés.

#### 5.3. Conseils aux pompiers

En cas de ventilation insuffisante, porter un équipement respiratoire adapté.

### SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Éviter l'inhalation. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Voir les mesures de protection dans les Sections 7 et 8.

## FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au Règlement REACH CE n° 1907/2006

Blue Menthol, Liquide contenant du Salicylate de nicotine, 20mg/ml

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Tenir à distance des canalisations, de l'eau de surface et souterraine et du sol.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Retirer les sources d'inflammation. Fournir une ventilation adéquate. Éviter l'inhalation excessive des vapeurs. Contenir immédiatement tout déversement à l'aide de sable ou de poudre inerte. Mettre au rebut conformément aux réglementations locales. Empêcher d'autres fuites ou déversements si cela peut être fait en toute sécurité. Ne laissez pas le produit entrer dans des canalisations. Les rejets dans l'environnement doivent être évités.

### 6.4. Référence à d'autres sections

Voir également les sections 8 et 13.

## SECTION 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver dans un endroit bien ventilé. Fermer correctement le conteneur. Conserver au frais. Fixer/Attacher le conteneur et l'équipement de réception. Utiliser un équipement électrique, de ventilation et d'éclairage antidéflagrant. Utiliser uniquement des outils ne produisant pas d'étincelles. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

For use in electronic cigarette devices: Utiliser conformément aux bonnes pratiques de fabrication et d'hygiène industrielle.

## SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition sur le lieu de

travail: Ingrédient	CAS	CE	Description	Valeur
Propylène glycol	57-55-6	200-338-0	Limite d'exposition à long terme (VEMP) (mg/m <sup>3</sup> )	474
			Limite d'exposition à long terme (VEMP) (ppm)	150
			LEP R.U., valeur à long terme, mg/m <sup>3</sup>	10
Glycérine végétale	56-81-5	200-289-5	Limite d'exposition à long terme (VEMP) (mg/m <sup>3</sup> )	10
			Limite d'exposition à court terme (15 minutes) (mg/m <sup>3</sup> )	30

## FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au Règlement REACH CE n° 1907/2006

Blue Menthol, Liquide contenant du Salicylate de nicotine, 20mg/ml

### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Protection des yeux / de la peau

Visière et lunettes de sécurité. Utilisez un équipement de protection des yeux testé et approuvé selon les normes gouvernementales en vigueur, telles que NIOSH (US) ou EN 166 (EU).

Manipuler avec des gants. Les gants doivent être inspectés avant utilisation. Utilisez la technique de retrait des gants appropriée (sans toucher la surface extérieure du gant) pour éviter tout contact cutané avec ce produit. Jeter les gants contaminés après utilisation conformément aux lois en vigueur et aux bonnes pratiques de laboratoire. Se laver et se sécher les mains. Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la directive européenne 89/686 / CEE et à la norme EN 374 qui en découle.

Matériau à contact total: caoutchouc butyle

Épaisseur minimale de la couche: 0,3 mm

Temps de traversée: 480 min

Matériau testé: Butoject® (KCL 897 / Aldrich Z677647, Taille M)

Contact éclaboussure Matériau: Caoutchouc nitrile

Épaisseur minimale de la couche: 0,4 mm

Temps de passage: 30 min

Matériau testé: Camatril® (KCL 730 / Aldrich Z677442, taille M)

Source des données: KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, téléphone +49 (0) 6659 87300, e-mail sales@kcl.de, méthode de test: EN374

Si utilisé en solution, ou mélangé avec d'autres substances, et dans des conditions différentes de celles de la norme EN 374, contactez le fournisseur des gants homologués CE. Cette recommandation n'a qu'un caractère consultatif et doit être évaluée par un hygiéniste industriel et un responsable de la sécurité au fait de la situation spécifique d'utilisation anticipée par nos clients. Il ne doit pas être interprété comme offrant une approbation pour un scénario d'utilisation spécifique.

#### Protection respiratoire

Dans des conditions normales d'utilisation et avec une ventilation adéquate afin d'éviter la formation excessive de vapeur, ce matériau ne requiert pas de contrôle technique particulier. Cependant, dans des conditions d'utilisation intensive ou prolongée, de haute température ou d'autres conditions augmentant l'exposition, les contrôles techniques suivants peuvent être réalisés pour minimiser l'exposition du personnel : a) Augmenter la ventilation de l'espace avec une ventilation par aspiration locale. b) Porter un appareil respiratoire agréé correctement installé et équipé d'une cartouche ou d'un boîtier filtrant la vapeur organique et d'un filtre à particules. c) Utiliser des systèmes clos pour transférer et traiter ce matériau.

Voir également les Sections 2 et 7.

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect: Non déterminé

Odeur: Non déterminé

Seuil Olfactif: Non déterminé

pH: Non déterminé

Point de fusion / point de congélation: Non déterminé

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition; Non déterminé

## FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au Règlement REACH CE n° 1907/2006

Blue Menthol, Liquide contenant du Salicylate de nicotine, 20mg/ml

<b>Point d'éclair;</b>	≥ 93.3 °C
<b>Taux d'évaporation:</b>	Non déterminé
<b>Inflammabilité (solide , gaz):</b>	Non déterminé
<b>Inflammabilité supérieures/inférieures ou limites d'explosivité:</b>	Le produit ne présente pas de risque d'explosion
<b>Pression de vapeur;</b>	Non déterminé
<b>Densité de vapeur:</b>	Non déterminé
<b>Densité relative;</b>	Non déterminé
<b>Solubilité(s);</b>	Non déterminé
<b>Coefficient de répartition n- eau/octanol:</b>	Non déterminé
<b>Température d'auto-allumage:</b>	Non déterminé
<b>Température de décomposition:</b>	Non déterminé
<b>Viscosité:</b>	Non déterminé
<b>Des propriétés explosives:</b>	Non prévu
<b>Les propriétés oxydantes:</b>	Non prévu

**9.2. Autres informations**                      Aucune disponibilité

### **SECTION 10: Stabilité et réactivité**

#### **10.1. Réactivité**

Ne présente aucun danger significatif de réactivité en soi ou au contact de l'eau.

#### **10.2. Stabilité chimique**

Bonne stabilité dans des conditions normales de conservation.

#### **10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Non attendu dans des conditions normales d'utilisation.

#### **10.4. Conditions à éviter**

Éviter la chaleur extrême.

#### **10.5. Matières incompatibles**

Éviter le contact avec des acides forts, des alcalis ou des agents oxydants.

#### **10.6. Produits de décomposition dangereux**

Non attendu.

### **SECTION 11: Informations toxicologiques**

#### **11.1. Informations sur les effets toxicologiques**

Ce mélange n'a pas été soumis à essai dans son ensemble concernant les effets sur la santé. Ces derniers ont été calculés à l'aide des méthodes énoncées dans le Règlement (CE) 1272/2008 (CLP).

<b>Toxicité Aiguë:</b>	Toxicité aiguë (par voie orale), catégories de danger 3
	Toxicité aiguë (par voie cutanée), catégories de danger 3

## FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au Règlement REACH CE n° 1907/2006

Blue Menthol, Liquide contenant du Salicylate de nicotine, 20mg/ml

Toxicité aiguë par voie orale	250
Toxicité aiguë par voie cutanée	250
Toxicité aiguë par inhalation	Non disponible.
<b>Corrosion/irritation cutanée:</b>	Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Lésion oculaire grave/irritation oculaire:</b>	Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Sensibilisation respiratoire ou cutanée:</b>	Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Mutagénicité sur les cellules germinales:</b>	Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Cancérogénicité:</b>	Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Toxicité pour la reproduction:</b>	Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>STOT-exposition unique:</b>	Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>STOT-exposition répétée:</b>	Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Danger par aspiration:</b>	Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Information sur les ingrédients dangereux du mélange

Ingrédient	CAS	CE	LD50/ATE Voie orale	LD50/ATE Voie cutanée	LC50/ATE Inhalation	LC50 Voie
Nicotine Salicylate	29790-52-1	249-852-7	5	5	0.5	Vapour

Voir les Sections 2 et 3 pour des informations complémentaires.

### **SECTION 12: Informations écologiques**

<b>12.1. Toxicité</b>	Non disponible.
<b>12.2. Persistance et dégradabilité</b>	Non disponible.
<b>12.3. Potentiel de bioaccumulation</b>	Non disponible.
<b>12.4. Mobilité dans le sol</b>	Non disponible.
<b>12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB</b>	
Cette substance ne respecte pas les critères PBT/vPvB du Règlement REACH, Annexe XIII.	
<b>12.6. Autres effets néfastes</b>	Non disponible.

### **SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination**

#### **13.1. Méthodes de traitement des déchets**

Mettre au rebut conformément aux réglementations locales. Éviter de mettre au rebut dans les systèmes d'évacuation et dans l'environnement. Les conteneurs vides doivent être apportés à un site agréé de traitement des déchets pour leur recyclage ou leur mise au rebut.

## FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au Règlement REACH CE n° 1907/2006

Blue Menthol, Liquide contenant du Salicylate de nicotine, 20mg/ml

### SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU	UN2810
14.2. Nom d'expédition des Nations unies	TOXIC LIQUID, ORGANIC, N.O.S. (Nicotine Salicylate)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	6.1
Sous-risque:	-
14.4. Groupe d'emballage	III
14.5. Dangers pour l'environnement	Elle n'est pas dangereuse pour le transport.
14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Aucun supplément
14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	Non applicable

### SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement  
Aucun supplément

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée pour ce produit.

### SECTION 16: Autres informations»

#### Légende des révisions:

Information sur les ingrédients dangereux du mélange

Limites d'exposition professionnelle

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

#### Code des abréviations:

Abréviation	Signification
Acute Tox. 1	Toxicité aiguë (par voie cutanée), catégories de danger 1
Acute Tox. 2	Toxicité aiguë (par voie orale), catégories de danger 2
Acute Tox. 2	Toxicité aiguë (par inhalation), catégories de danger 2
Aquatic Chronic 2	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, catégorie 2
Eye Irrit. 2	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie de danger 2
H300	Mortel en cas d'ingestion.
H310	Mortel par contact cutané.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H330	Mortel par inhalation.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
P260	Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P261	Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

## FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au Règlement REACH CE n° 1907/2006

Blue Menthol, Liquide contenant du Salicylate de nicotine, 20mg/ml

P262	Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.
P264	Se laver les mains soigneusement après manipulation.
P270	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P272	Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P284	Porter un équipement de protection respiratoire.
P301/310	EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P302/350	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver avec précaution et abondamment à l'eau et au savon.
P302/352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
P304/340	EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
P305/351/338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P330	Rincer la bouche.
P333/313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
P337/313	Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
P361	Enlever immédiatement les vêtements contaminés.
P363	Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
P391	Recueillir le produit répandu.
P403/233	Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P405	Garder sous clef.
P501	Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/ site d'élimination approuvé.
Skin Sens. 1A	Sensibilisation cutanée, catégorie de danger 1A

Les informations fournies dans cette fiche de données de sécurité sont correctes/exactes et sont les meilleures informations, considérées comme fiables, dont nous disposons au moment de la publication. Ces informations sont fournies de bonne foi, sans aucune représentation ou garantie expresse ou implicite, concernant leur exactitude ou justesse et nous rejetons toute responsabilité liée à leur utilisation.

Le client doit s'assurer que le produit est tout à fait adapté à leur usage/besoin particulier. Bien que certains dangers aient été décrits, nous ne pouvons pas prédire qu'ils soient les seuls dangers, ou combinaison de dangers qui pourraient exister sur le lieu de travail (de l'utilisateur). En aucun cas Dinner Lady Fam (UK) ne pourra être tenu pour responsable pour les réclamations, pertes ou dommages d'un tiers quelconque ou pour un manque à gagner ou pour tous dommages spéciaux, indirects, accessoires, conséquents ou exemplaires de quelque manière qu'ils se manifestent, même si Dinner Lady Fam (UK) a été informé de la possibilité de ces dommages. Cette fiche de données de sécurité est donc seulement un élément de l'évaluation des risques faite par, ou au nom de, l'utilisateur.